



ESTEREL CLUB EDUCATION CANINE
Route de Malpasset - 83600 - Fréjus

www.esterelclubcanin.fr
esterelclubcanin@gmail.com



Association Loi 1901
N° préfectoral W831004175

Compte rendu de la réunion du comité du 21 août 2018, 20h

Présents : Claudie AVANOTTO, Jean-Marc DAURIS, Ruth LEOPOLD, Hervé HUGUES, Chantal HUGUES, Benjamin ILIC, Monique VILLARET, Marion MALPART
Début 20.30h

1. Démission Victoria De Franceschi (secrétaire)

Démission de Victoria du poste secrétaire + membre du comité, mais essaye d'être disponible pour les cours d'éducation.

Cooptation de Ruth Leopold, qui reprend son poste. Le poste de Victoria étant voté pour 3 ans, Ruth reprend le relais.

Vote : 7 pour

2. Plus de rigueur sur les documents à jour pour tous les adhérents

- Responsabilité des éducateurs de contrôler à chaque cours en se référant aux listes transmises régulièrement (bien sûr il existe des cas d'exceptions)
- Responsabilité des éducateurs, si nécessaire d'expliquer l'importance des documents en vu d'accident - assurance responsable sur le terrain = ECEC, assurance responsable au dehors du terrain, c'est-à-dire parking, bar, etc. = responsabilité civile)
- Pas d'accès au terrain sans documents complets. Surtout au vue de l'assurance.
- Dès souscription les chèques seront encaissés
- Responsabilité civile et vaccins à présenter chaque année.

3. Toux de Chenil

Depuis août 2018 obligation du vaccin toux de chenil pour rentrer dans l'enceinte du club pour les adhérents et les visiteurs.

Exception : concours d'agility , où le vaccin est fortement recommandé mais pas obligatoire. Une évacuation immédiate des chiens suspects sera faite.

Vote : 8 pour.

4. Agility

Rangement des sauts.

On laisse en place les zones et les tunnels (fermé de chaque côté).

Il est demandé de respecter les heures surtout vis-à-vis des moniteurs.

Arriver en avance pour aider à monter et rester jusqu'à la fin pour aider à démonter.

Respecter le comportement et la concentration des autres chiens sur le terrain.

A charge du moniteur de faire respecter les horaires de début et de fin des cours et d'éviter les temps morts.

Vote : 8 pour.

5. Cours d'éducation en période de concours d'Agility et en cas d'empêchement

Concernes surtout les samedis.

Le remplacement est de la responsabilité du moniteur !

Si il n'y arrive pas, voir avec Hervé pour décider éventuellement d'annuler le cours (ce que nous voulons éviter).

Idée d'une priorité pour les agilitistes et un « quota » pour s'inscrire le samedi.

Décision à prendre le 10.9.2018 : RDV avec moniteurs + aide moniteurs avant le RDV pour l'organisation de notre concours.

6. Soirée festive au club annuellement en été

Le comité se prononce pour la reconduction mais avec une aide collégiale plus importante. La date la plus opportune reste à définir. Fin juin 2019 ?

Vote : 8 pour

7. Tenter de développer de nouvelles activités pour permettre à des adhérents d'éducation de s'impliquer plus dans le club:

Canibalade -Frisbee -CSAU

8. Achat tondeuse

Possibilité d'achat d'occasion de la tondeuse tractée de Florence (Shadow, sœur de François). Prix à voir.

Kai, compagnon de Delphine, répare un moteur pour tondeuse tout terrain.

Vote : 8 pour

9. Remplaçants pour des cours d'éducation

Refus du comité d'accepter la mère de Victoria comme remplaçante pour un cours d'éducation.

Seul un adhérent peut être remplaçant et le comité renforce l'adage : « si on s'engage, on assume ».

10. Agenda GOOGLE + Pickasso

Création en cours par Hervé d'un Agenda sur *GOOGLE* (avec accès en consultation simple pour tout le monde) pour le planning des cours d'éducation avec le moniteur responsable + aide moniteur et, si nécessaire le remplaçant.

A rajouter ultérieurement le calendrier Agility

Rappel : Pickasso est là juste pour le fonctionnement du club et non pour des conversations en dehors. Ses défauts actuels ne permettent pas d'envisager son déploiement complet pour le moment

Idée d'ouvrir un groupe privé sur FB

11. Organisation générale du Club

Nous avons :

Responsable Bar = Carole

Responsable Agility = Claudie

Il nous faut :

Responsable Education (entre autre pour mener une politique pédagogique commune).

Responsable Espaces Verts (pour organisation des travaux)

12. Fumer sur le terrain et dans l'enceinte du club

- Il est demandé d'éviter de fumer sur le terrain et dans tous les cas interdit de jeter des mégots à terre.
- Mise en place d'un seau de sable pour les mégots à l'entrée du terrain
- Le moniteur reste libre d'accepter ou de refuser les fumeurs sur le terrain et en accepte les critiques éventuelles des adhérents que cela peut déranger.

13. Achat d'une imprimante plastifiante

Cout estimatif : 30€

Vote : 8 pour

14. Ecole des chiots

- achat miroir, cout : à voir
 - réparation et fixation du pont de singe
- Vote : 8 pour

15. Nouveaux adhérents pour l'Agility

2 intéressés récemment.

Décision à l'unanimité de plutôt former les adhérents au lieu de prendre des agilitistes de l'extérieur.

Non à la licence de complaisance.

16. Concours d'Agility

Pour la zone de sécurité pour prendre les photos lors du concours il est décidé à l'unanimité d'acheter des piquets de troupeau et utiliser les rubans Royal Canin.

Date de réunion pour pré-organisation : 10.9.2018

La séance est levée à 23h30

Fait à Fréjus, le 24/08/2018

Le président
Hervé HUGUES

La secrétaire
Ruth LEOPOLD